

Installations à risques spécifiques

Certaines installations classées pour la protection de l'environnement présentent des risques spécifiques malheureusement mis en évidence par des événements tragiques. C'est le cas des silos (accident de Blaye) ou des dépôts d'engrais (accident d'AZF).

Certaines installations à risques non nécessairement classées Seveso sont ainsi particulièrement suivies. C'est le cas des installations suivantes pour lesquelles un état des lieux est présenté dans les prochaines pages :

- Les silos ;
- Les dépôts d'engrais ;
- Les installations de réfrigération utilisant l'ammoniac comme fluide frigorigène.